

Derrière chaque forêt, un gestionnaire

Couper ou ne pas couper ? La question est importante, mais la gestion forestière ne se limite pas à ce dilemme : elle implique aussi de renouveler, préserver, adapter et arbitrer entre plusieurs usages.

Dans le cadre du projet PERCEVAL, les chercheurs se sont intéressés aux choix et aux arbitrages des gestionnaires forestiers, afin de mieux comprendre comment leurs décisions influencent les forêts et les services écosystémiques qu'elles fournissent.



Les **services écosystémiques forestiers** génèrent des biens et autres avantages dont profitent les sociétés humaines.



À qui appartiennent les forêts

Les forêts représentent environ 34% du territoire du Grand Est, soit 1 951 000 hectares. Malgré la forte présence de résineux (épicéas, sapins) dans le massif vosgien, les forêts de la région abritent surtout des feuillus (chênes, charmes, hêtres). Elles sont source de 45 000 emplois salariés dans les établissements de la filière forêt-bois.

Il faut distinguer deux types de forêts :



• les forêts publiques

Dans le Grand Est, les forêts publiques représentent plus de la moitié de la surface forestière. Elles comprennent les forêts domaniales, appartenant à l'État, et les forêts des collectivités territoriales, notamment communales. Leur gestion relève le plus souvent du régime forestier mis en œuvre par l'ONF, en lien avec les collectivités propriétaires, même si d'autres acteurs peuvent intervenir dans certaines situations.

• les forêts privées

Elles représentent environ 44% de la surface forestière du Grand Est. Acquises par achat ou héritage, elles font l'objet de modes de gestion très variés selon les objectifs de leurs propriétaires.

Une enquête du BETA menée en mai 2020 auprès de 220 propriétaires forestiers du Grand Est fait apparaître, parmi les répondants, un profil fréquent : un homme retraité de 60 à 75 ans, propriétaire depuis plus de 20 ans, possédant une forêt de 25 à 100 hectares.



Ça veut dire quoi gérer une forêt ?

Gérer une forêt, signifie faire des choix dans le temps : couper aujourd'hui, attendre que les arbres grandissent, **préserver certains habitats**, **produire du bois** ou favoriser d'autres usages. Ces décisions dépendent des objectifs du gestionnaire, mais aussi des risques, des coûts et des services écosystémiques forestiers associés.

Au quotidien, cela se traduit par des choix très concrets :



choisir de couper



autoriser la chasse



favoriser la biodiversité



maintenir les services rendus par la forêt



permettre la cueillette de champignons



en faire un espace de randonnée...

Les économistes du BETA observent ainsi **différents types de gestion**, associés à des profils de propriétaires forestiers :



le Passif

peu intéressé par la gestion de sa forêt



l'Optimisateur

en recherche de rendement, il cherche à maximiser la rentabilité de sa forêt



l'Environnementaliste

sensible aux enjeux écologiques, il privilégie une gestion durable



le Traditionnaliste

a souvent hérité de sa forêt, il tient à préserver les pratiques de gestion issues du passé



le Satisfait

préfère une gestion simple et sans prise de tête



Attention, ces profils ne sont pas des catégories figées : ils servent à mieux comprendre la diversité des motivations, des contraintes et des comportements de gestion.

En plus de leurs préférences personnelles, les propriétaires forestiers doivent prendre en compte un certain nombre de risques auxquels les forêts peuvent être confrontées : des parasites (comme le scolyte), l'impact du dérèglement climatique ou encore les sécheresses.



Les **scolytes** sont de petits insectes qui creusent des galeries sous l'écorce des épicéas pour s'y reproduire. Lorsqu'ils prolifèrent, notamment sur des arbres fragilisés par les sécheresses, ils peuvent entraîner la mort des arbres. Très présents dans le Grand Est, ils ont causé d'importants dégâts forestiers.

Couper, attendre, préserver : des arbitrages de gestion

La **production de bois** occupe une place importante dans la gestion forestière : plus de 80 % des propriétaires étudiés par le BETA (*enquête BETA, mai 2020, auprès de 220 propriétaires forestiers du Grand Est*) déclarent en produire.

Mais décider de couper n'est pas seulement un choix technique : c'est aussi un **arbitrage économique et écologique**.

Un choix étudié de longue date

En économie forestière, la question de la coupe est ancienne : faut-il couper maintenant ou attendre ?

Le modèle de Faustmann (1849) étudie l'âge optimal de coupe dans le cas d'une forêt régulière (peuplement d'arbres de même âge), principalement orientée vers la production de bois.

D'autres travaux ont ensuite enrichi cette approche pour tenir compte de peuplements irréguliers, composés d'arbres d'âges différents, de plusieurs espèces, de risques naturels ou de plusieurs objectifs de gestion. Avec Hartman (1976), l'analyse montre que la décision de coupe peut changer lorsque l'on prend en compte les aménités forestières, comme les paysages, les loisirs, la biodiversité ou le stockage du carbone.

Des arbitrages à long terme

Couper aujourd'hui peut générer un revenu immédiat ; attendre peut permettre aux arbres de croître davantage, de maintenir davantage de carbone en forêt ou de préserver certains habitats. Ces choix dépendent aussi des risques sanitaires, des sécheresses, des tempêtes et des objectifs du propriétaire.

Certaines formes de gestion, comme la futaie irrégulière, peuvent, selon les contextes, conserver des arbres d'âges et de tailles différents, favoriser une diversité d'habitats et renforcer la résilience de la forêt face aux perturbations.

Une gestion plus durable et collective

Les propriétaires forestiers ne sont pas les seuls concernés par l'avenir des forêts. Ainsi, lors d'une enquête dans le cadre de PERCEVAL et menée en 2025 auprès de la population française, les chercheurs du BETA ont étudié les perceptions, les inquiétudes et les attentes de la population vis-à-vis de la forêt et de sa gestion.

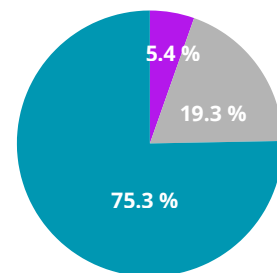
Résultat : dans l'échantillon enquêté, une large majorité des personnes se dit inquiète face au dérèglement climatique et favorable à une meilleure **protection de la nature**. Ces attentes sociétales peuvent conduire les pouvoirs publics à mieux accompagner ou **encadrer certaines pratiques**, notamment à travers des outils comme le *Plan Simple de Gestion*, obligatoire pour certaines propriétés privées au-delà d'un seuil de surface, qui définit les grandes orientations de gestion sur plusieurs années.

Cependant les dispositifs d'accompagnement ou d'incitation ne peuvent pas s'adresser à tous les propriétaires de la même façon. Un traditionaliste attaché aux pratiques héritées du passé n'a pas les mêmes besoins qu'un optimisateur en quête de rendement, ni les mêmes leviers de motivation qu'un environnementaliste convaincu. Ces profils dépendent aussi du parcours de vie du propriétaire : son niveau d'études, la taille de sa forêt, ou encore la façon dont il l'a obtenu.

C'est pourquoi les chercheurs du BETA insistent sur l'importance de ces profils : mieux connaître qui gère la forêt permet de mieux cibler les **politiques publiques** afin qu'elles soient mieux adaptées aux situations et aux motivations des propriétaires.

Plus de 90 % des propriétaires forestiers interrogés estiment que la protection de la nature et de la biodiversité constitue une obligation morale pour le gestionnaire forestier (*enquête BETA, mai 2020, auprès de 220 propriétaires forestiers du Grand Est*). La plupart déclarent déjà adopter certaines pratiques favorables à la biodiversité, sans compensation financière.

Si rien ne change une catastrophe écologique grave va se produire



Pas du tout ou plutôt pas d'accord

Ni d'accord ni pas d'accord

Tout à fait ou plutôt d'accord

enquête BETA auprès de la population française, projet PERCEVAL (2025), (Anneliese Krautkraemer, Serge Garcia, Jens Abildtrup)

Les forêts ne sont pas seulement des espaces naturels : elles sont aussi façonnées par des décisions humaines prises dans le temps. Comprendre les motivations, les contraintes et les arbitrages des gestionnaires forestiers est essentiel pour concilier production de bois, préservation de la biodiversité, adaptation au changement climatique et contribution à son atténuation et fourniture de services écosystémiques forestiers.

C'est dans ce contexte que PERCEVAL étudie comment concevoir et mettre en œuvre des instruments économiques pour encourager, reconnaître ou rémunérer les pratiques favorables à ces services et à la biodiversité.